

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois 5 fr.
Six mois 9 fr.
Un an 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr.,
Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DE LA MAIRIE, 6

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces 25 c. la ligne
Réclames 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 et M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : Annonces judiciaires et administratives, l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Cahors, le 24 Octobre 1868.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Oct 22, 23, 24.

LA PROFESSION DE FOI

DE L'INDÉPENDANT DU LOT

L'article que nous avons publié dans notre Numéro du 17 Octobre, en réponse à l'Indépendant du Lot, paraît avoir touché au vif M. le Rédacteur en chef de ce Journal. Au début de son premier Cahors, de même qu'à la fin, il suit sa nature ordinaire, qui le porte à jeter le dédain sur ses adversaires, et ici comme ailleurs, il oublie que les injures retombent toujours sur ceux qui les profèrent.

« La divinité que nous encensons, s'écrie-t-il, est celle qu'ont adorée les plus beaux génies dont s'honore l'humanité;... celle enfin vers laquelle les sociétés modernes tournent leurs regards pleins de desirs : elle est fille du progrès et de la civilisation; elle s'appelle la Liberté!... »

« Voilà notre Messie... »
« Le Journal du Lot voulait une profession de foi. La voilà. Qu'il soit content. »

Vous arborez le drapeau de la Liberté! Nous y applaudissons de grand cœur. Mais une profession de foi qui n'aurait que la Liberté pour principe et pour devise, serait bien générale et bien vague. C'est une vérité dont on a singulièrement abusé sur le Globe, et que les hommes et les gouvernements ont interprété dans des sens bien différents. C'est

une divinité à laquelle on a rendu tant de cultes distincts et souvent si opposés...

Au sein d'un grand nombre de peuples, on a fièrement déployé l'étendard de la Liberté. C'est en son nom que de siècle en siècle, on a opéré bien des révolutions. Mais les peuples avec leurs passions et leurs vices, les peuples, dans l'état de leur développement intellectuel et moral, sont encore incapables, au point de vue politique et social, de recevoir et de pratiquer la liberté complète et absolue. Il faut savoir y apporter de sages et prudentes limites, qui ne dégèrent pas en tyrannie. Trop de liberté, eu égard à la civilisation d'un peuple, engendre la licence, et la licence amène les perturbations qui arrêtent ses progrès et son évolution sociale. La défense de la Liberté est un drapeau de ralliement, au nom duquel les partis ont bien souvent séduit et entraîné les peuples dans de grands égarements. L'histoire est là pour l'attester.

Nous aussi nous voulons la liberté dans le sens le plus pur et le plus sacré. Nous avons combattu et nous combattons pour son triomphe, selon la mesure de nos forces et l'ardeur de notre patriotisme. Mais la liberté que nous revendiquons, et que nous désirons voir s'étendre de plus en plus à toutes les branches gouvernementales et sociales, c'est la liberté sans licence, la liberté compatible avec l'ordre et la civilisation des peuples, la liberté dont ils sont capables, à mesure qu'ils avancent en instruction et en moralisation, en un mot la liberté du progrès, celle qui peut amener la grandeur et la prospérité des nations.

Nous sommes amis de la vraie liberté, de la liberté bien comprise. Voilà pourquoi nous professons, comme un principe fondamental, le respect des pensées et des convictions des autres. Ni les individus, ni les gouvernements ne sauraient avoir le droit de s'arroger pour eux seuls le privilège de la vérité et de l'infailibilité. Exprimer loyalement ses opinions, discuter les opinions d'autrui dans une forme sérieuse et convenable sans jeter l'injure et le dédain sur ceux qui ne pensent pas comme nous, — c'est

là une des libertés primordiales à laquelle nous devons tenir par-dessus tout, et qu'il faut toujours respecter dans les autres.

Le journal l'Indépendant entend-il défendre et pratiquer désormais la Liberté, dans le sens que nous venons d'exposer? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

Dans son dévouement pour la Liberté, l'Indépendant croit trouver la justification de l'attitude qu'il a prise dans les affaires d'Espagne.

Nous doutons que cette justification soit trouvée d'une logique évidente pour tous ses lecteurs, et que son attitude en présence de la Révolution Espagnole soit du goût de tout le monde.

Qu'ont dû penser plusieurs de ses premiers admirateurs, quand ils ont vu son enthousiasme pour cette Révolution, qui a si soudainement emporté le gouvernement de la Reine Isabelle, que, dans un élan poétique, il appelle un Trône vermoulu et rongé par tous les vers du vice?... Tous ses lecteurs lui prodigueront ils désormais leurs louanges, après l'avoir vu applaudir avec tant d'ardeur aux premiers triomphes de cette Révolution, dont les chefs viennent de décréter l'expulsion des Jésuites et de confisquer leurs biens?

L'Indépendant complète et explique sa profession de foi; il fait connaître à ses lecteurs son Gouvernement de prédilection; il soupire après la RÉPUBLIQUE :

« Nous demanderions, le cas échéant, que la France se donnât un Gouvernement calqué sur celui des Etats-Unis; car nous croyons fermement que la forme républicaine, lorsqu'elle est possible, est celle qui convient le plus à la dignité des peuples, celle qui leur offre le plus de garanties et qui tient le plus compte de leurs droits primordiaux... »

« Tous nos vœux seraient donc pour elle... »

Que la République soit l'objet des vœux et des aspirations patriotiques de l'écrivain de l'Indépendant, c'est un droit que nous

respectons, et que nous n'avons pas la prétention de vouloir lui ravir. Mais nous avouons en toute franchise que nous étions loin de nous attendre à une pareille manifestation.

Ils étaient donc mal informés ceux qui nous disaient que les Maîtres et Patrons de ce journal avaient, en matière politique, un autre Dieu et un autre culte?

Si donc, quelque beau jour, il prend fantaisie aux écrivains de cette feuille de proposer et de patronner des candidats pour les élections à venir, nous pouvons espérer d'y voir briller les noms de Démocrates émérites, qui puissent se dire avec orgueil des Démocrates pur sang, de vrais Républicains de la veille. C'est là que nous les attendons.

Cependant, il faut le reconnaître, l'Indépendant n'est pas tout-à-fait absolu et exclusif dans son amour ardent pour la République. Il éprouverait sans doute d'amers regrets, s'il ne voyait pas assez vite et à son gré triompher le Gouvernement qu'il préfère. Mais en attendant que la France ait perfectionné son éducation politique, et qu'elle soit mûre pour la République, il consentirait à accepter une Monarchie largement constitutionnelle et représentative... comme la Monarchie, qui règne sans gouverner, en Angleterre et en Belgique.

Voudrait-il aussi prendre pour modèle le Gouvernement de Louis-Philippe? Serait-ce pour lui le chemin le plus direct et le plus naturel, pour arriver à la meilleure des Républiques?

Tous les Républicains, qui connaîtront une telle profession de foi, tressailleront-ils de plaisir? Regarderont-ils son auteur comme un fervent disciple et un véritable zélateur?... Il y a lieu d'en douter.

Tel est le programme politique de l'Indépendant. Et maintenant, vous tous qui êtes un peu lettrés dans notre département, si vous tenez à rester éclairés et indépendants, vous n'avez qu'un parti à prendre, c'est de

vous rallier docilement à ce programme. Voilà le trait final qui le couronne.

Pour nous, qui respectons les opinions des autres, qui reconnaissons comme une liberté fondamentale le droit de conserver et de manifester ses convictions, nous croyons et nous proclamons à juste titre qu'il y a, dans le département du Lot, de nombreux habitants qui resteront éclairés et indépendants, sans adopter le programme politique et le système de discussion du journal l'Indépendant.

LOUIS LAYTOU

BULLETIN.

Le manifeste du gouvernement espagnol vient d'être publié sous la forme d'une circulaire aux agents diplomatiques.

Ce document, très développé, expose les raisons qui ont obligé le peuple espagnol à secouer le joug de la dynastie précédente, fait suivre ces raisons d'un réquisitoire contre cette dynastie, et dit que le peuple doit regagner le temps perdu.

La circulaire déclare que le principe de la souveraineté populaire aujourd'hui naturalisé en Espagne, est le principe de sa vie et l'idéal de ses aspirations. Il est donc permis d'affirmer que la souveraineté nationale exercée provisoirement par le vote de tous et ensuite par les élus du peuple, décrètera l'ensemble des libertés qui forment ou formeront bientôt le riche et inaliénable patrimoine des pays civilisés.

La circulaire examine ensuite longuement la question de la liberté des cultes et conclut en exprimant le vœu de voir proclamer la liberté d'exercice de tous les cultes.

La circulaire formule le désir de vivre en bonne intelligence avec les puissances, et d'obtenir le concours moral des gouvernements. Mais, si ce concours faisait défaut, si l'exemple de l'Amérique n'était pas suivi, ajoute la circulaire, nous ne devons pas nous décourager; nous pouvons poursuivre tranquillement notre tâche, car notre indépendance n'est pas

seur et moi, par la route de Borge. Ainsi, nos deux traîneaux ne marchaient pas parallèlement, et nous allions sur vous à l'angle droit. Nous avions déjà entendu des coups de feu, lorsque tout à coup je vous aperçus suivi de cette avalanche de loups. Si je n'avais pas arrêté, j'allais me heurter contre votre traîneau. Au même instant vos chevaux s'abattent. Je saute aussitôt à terre, et armé de ma hachette, je cours sur vous et vous délivre. Vous le voyez, c'est au simple hasard que vous et votre cocher me devez la vie.

— Et quel est ton état? demanda Falkenberg.
— Je suis charpentier, répondit Otto.
— Es-tu marié?
— Non. Je vis avec ma sœur Karyn, que vous avez vue tout à l'heure.
— Eh bien mon cher Otto, puisque tu as fièrement refusé une récompense, je veux m'occuper de toi.
— Je ne suis pas malheureux, monsieur, et ne me plains pas de mon sort.
— Enre n'être pas malheureux et être heureux, il y a une grande distance, mon cher Otto, et, malgré toi, je veux faire ton bonheur.
— Dieu veuille que vos intentions s'accomplissent!...
— Mais, certainement qu'elles s'accompliront; d'abord je ne suis pas un homme méchant, et la preuve, tu le vois, c'est que j'aime le bon vin et l'excellente chère. dans le monde gastronomique il n'y a pas de mauvaise nature. Comment trouves-tu ce vin?
— C'est bien simple. Nous revenons ma

assez loin.
— Où sont les loups? demanda le banquier, qui pouvait parler à peine.
— Regardez devant vous.

Un monticule de bêtes montait les unes sur les autres, dégringolant, se déchirant, hurlant, dévorant. — Dessous deux chevaux qui disparaissaient peu à peu dans trois ou quatre cents gueules allouées, enrégées de faim et de sang. Le monticule s'affaissait peu à peu.

Certainement il se commettait là bien des erreurs; des loups étouffés, dépeçés, absorbés; et lorsqu'il n'y aurait plus rien des deux chevaux, les dévorants de dessous serviraient certainement à la suite de la curée.

— Pendant qu'ils dévorent, venez vite.
— Où?
— Là, à trente pas. J'ai mon traîneau. Ma sœur maintient le cheval qui s'effraye, venez vite!

Les deux hommes suivirent celui qui leur parlait ainsi. Cinq minutes après, ils passaient comme le vent, et une bonne lieue les séparait de tout danger.

On atteignit bientôt les portes de la ville.
— Ton nom? demanda le banquier à celui qui les conduisait de la sorte.

— Otto?
— Tu es Finlandais?
— Je suis né à Helsingfors.
— Je suis le banquier Falkenberg.
— Le plus riche banquier de la Finlande.
— On le dit, mais je l'ignore. Tu m'as sauvé

la vie, ainsi que celle de ce brave homme. Anders, mon cocher; que veux-tu pour récompense?

— Rien.
— Rien?
— Rien.
— As-tu diné?
— Non.
— Et ta sœur?
— Ma sœur n'a pas faim.
— Eh bien, Otto, viens dîner avec moi.
— Avec-vous!... fit Otto étonné.
— Oui, ceux qui refusent une récompense lorsqu'ils ont sauvé la vie à leurs semblables doivent au moins accepter leur amitié. Vous êtes mon ami, et je vous amène dîner avec moi.
— Eh bien, allons dîner, fit en souriant le Finlandais.

L'équipage s'arrêta devant la maison Falkenberg. Le banquier, Anders et Otto mirent pied à terre.

Le traîneau, conduit par la sœur d'Otto, repartit. L'intérieur de la demeure du banquier était confortable et riche. Une température égale régnait dans toutes les parties de la maison; des tapis épais assourdisaient les pas, et les boiseries étaient capitonnées.

Karl Falkenberg était veuf et vivait seul dans son hôtel. Il avait deux fils. L'un dirigeait la maison de Stockholm, l'autre habitait Paris. Ce dernier remplira, dans la suite, un certain

rôle dans notre drame.

On s'étonna bien un peu, parmi la domesticité de voir le banquier introduisant un jeune ouvrier dans sa salle à manger, et donnant ordre que l'on plaçât un second couvert. — Mais Anders eut bientôt mis tout le monde au fait de ce qui s'était passé et du mauvais pas d'où les avait sortis le jeune Finlandais.

Karl Falkenberg se mit à table et fit asséoir Otto en face de lui.

— Sais-tu, mon cher ami, qu'il fait meilleur ici que sur la route où nous nous sommes rencontrés?

— En effet, et si je regrette une chose, c'est de n'avoir pas, en ce moment, une faim de loup.

— Ah! fit tristement le banquier, moi, je le regrette tous les jours!... Enfin, avoue, mon cher Otto, quel'on t'aurait bien étonné ce matin, si l'on t'avait dit que tu souperais ce soir tête à tête avec le banquier Falkenberg.

— Tout autant que si l'on vous avait annoncé ce matin que, sans la présence d'Otto, vous auriez servi de souper ce soir à une bande de loups.

— Sais-tu que tu as des réparties qui ne sont pas joyeuses.

— C'est que je ne suis qu'un pauvre rustre peu fait au beau langage et aux bons morceaux.

— Mais explique-moi comment tu t'es trouvé tout à point près de nous, quand mes chevaux sont tombés.

— C'est bien simple. Nous revenons ma

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 24 Octobre 1868. (N° 3)

LE DRAME

Des Carrières d'Amérique

PAR ANGELO DE SORR

III suite.

Les loups se rubèrent sur eux. Anders abandonnant son siège s'était rejeté dans le traîneau, près de son maître. Ils étaient perdus. Tout-à-coup un homme se dresse devant eux. Il coupe les traits et repousse le traîneau en arrière, loin des chevaux abattus.

— Debout!... debout!... s'écrie-t-il, tenez-vous debout! Anders et le banquier se levèrent à côté de l'inconnu.

— Passez derrière le traîneau. Très-bien. Maintenant tirons-le à nous. Bien, nous sommes

Reproduction autorisée en vertu du Traité avec la Société des Gens de Lettre.

menacée, et nous n'avons aucune intervention à craindre. Pour légitimer notre révolution, nous avons cherché le seul criterium considéré aujourd'hui comme infaillible et sans appel : Le suffrage universel. Le but que nous poursuivons est de nous mettre au niveau des peuples les plus avancés ; en cessant de faire dissonance dans le grand concert des nations, nous avons complètement droit au respect de la situation que nous avons créée, et la légitime espérance que les gouvernements, qui marchent à la tête de la civilisation, ne refuseront pas à l'Espagne les preuves d'amitié et cette confraternité qu'ils accordaient au pouvoir qui nous comprimait et nous humiliait.

On parle depuis quelque temps de difficultés très graves qui menaceraient le maintien de la paix en Orient. Tout ce que nous pouvons dire et ce qu'il convient de rappeler à ce sujet, dit le *Mémorial diplomatique*, c'est que la politique du gouvernement français dans les affaires d'Orient est rigoureusement d'accord avec celle d'Angleterre et de l'Autriche. Or, tant que cet accord subsistera, les complications auxquelles nous faisons allusions ne sauraient éclater. D'un autre côté, il résulte des informations les plus positives que l'agitation en Bulgarie n'a rien eu de bien sérieux. Les populations bulgares ont accueilli avec sympathie les dernières réformes promulguées par le gouvernement de Constantinople.

Une dépêche de Berlin, signale un article consacré par la *Gazette de la Croix*, à la question du Sleswig septentrional. En voici la conclusion :

Le bruit court, que le gouvernement prussien vient d'adresser aux puissances un mémoire dans lequel se trouvent exposés les motifs qui l'ont empêché d'exécuter littéralement l'article V du traité de Prague.

Le principal argument réside dans l'impossibilité où serait le cabinet de Berlin de rétrocéder les villes exclusivement danoises, d'Alsén et de Düppel, parce qu'elles constituent des positions stratégiques que la Prusse ne saurait abandonner sans dommage pour sa sécurité.

On mande de New-York par le câble transatlantique qu'une proclamation du parti démocratique maintient et recommande les candidatures de MM. Seymour et Blair à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis.

Pour le bulletin politique. A. Layton.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Madrid, 21 octobre.

La plupart des Juntas se sont dissoutes. La Junta de Barcelone expose dans une proclamation les raisons qui la déterminent à continuer son œuvre.

Le ministre d'outre-mer continue d'être indisposé.

La municipalité de Madrid entreprend des travaux en vue de donner de l'occupation aux ouvriers.

L'état du marquis de Novaliches continue d'être fort grave.

Plusieurs membres importants du parti démocratique ont écrit à leurs amis exposant les motifs qui militent en faveur de la dissolution des Juntas.

Madrid, 21 octobre.

La Junta de Madrid : Considérant que l'ordre public est complètement assuré ; que le gouvernement provisoire est digne de la confiance de tous les libéraux ; Considérant que les Juntas dont l'action a été utile jusqu'à ce jour, pourraient désormais entraver la marche du gouvernement qui doit être prompt et libre ;

Considérant que la ville de Madrid possède une municipalité et une députation provinciale ; Décide unanimement sa dissolution et invite les autres Juntas à suivre cet exemple.

Cette déclaration a été partout transmise par la voie télégraphique.

Les Juntas de Guadalajara et de Ontenientes ont été également dissoutes.

Madrid, 22 octobre.

Les Juntas révolutionnaires continuent de se dissoudre.

La *Gazette de Madrid* publie la loi communale et la loi organique départementale votées par la Constituante de 1854, sauf de légères modifications exigées par les circonstances actuelles.

Le ministre de l'instruction publique a décrété l'ouverture des Universités et des institutions d'enseignement secondaire pour le 1er novembre, ainsi que la liberté d'enseigner dans tous les grades et l'autorisation pour tous les Espagnols de fonder des établissements d'enseignement.

New-York, 22 octobre.

Un tremblement de terre s'est fait sentir hier à San-Francisco. Plusieurs édifices ont été renversés ou endommagés. Personne n'a été tué.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 21 octobre.

Les délibérations et les événements continuent à se succéder avec rapidité en Espagne. Le télégraphe et les journaux de Madrid nous communiquent plusieurs actes nouveaux ainsi que l'analyse du manifeste du gouvernement provisoire et celle de deux discours prononcés en présence du peuple assemblé par M. Salustiano de Olozaga.

A son arrivée à Guadalajara, l'ancien collègue et ami du maréchal Espartero, a engagé avec chaleur son pays à l'union et à la tolérance. Il importe, a-t-il dit, que personne ne prenne d'engagement ni pour ni contre un gouvernement quelconque, mais tout le monde a le droit et le devoir de s'éclairer par la discussion et d'indiquer ses préférences ; or, M. de Olozaga incline pour le gouvernement parlementaire, pour un royaume constitutionnel.

« Il existe en Europe, a-t-il ajouté, une île où la monarchie constitutionnelle était établie et fonctionnait depuis longtemps quand la révolution française a éclaté. Sans cette circonstance la révolution française aurait versé encore plus de sang qu'elle n'en a versé ; le peuple se serait vu acculé entre une république sanglante et un despotisme dégradant.

« L'Angleterre a trouvé le terme moyen, elle s'est arrêtée à un système transitoire qui doit mener de la monarchie absolue à la république ; mais l'Espagne n'est pas prête encore pour cette dernière solution, elle n'est pas assez éclairée, assez avancée pour réaliser ce bel idéal qui doit être le but final des sociétés modernes. Pour atteindre ce but il faut instruire le peuple, le tirer de l'état d'ignorance, où le despotisme et l'esprit clérical l'ont plongé. »

Dans son second discours, à Madrid, M. Olozaga a déclaré que, depuis nombre d'années, M. Rivers et lui étaient intimement unis, « complètement identifiés, sauf quelques légères différences de doctrines peu essentielles. » Cette déclaration ne laisse pas que d'être significative et est bien près d'établir que le maire de Madrid, chef actuel des démocrates, est tout disposé à se rallier à une monarchie constitutionnelle.

Parmi les actes signalés dans les colonnes de la *Gazette de Madrid*, figure un décret du ministre de la justice qui dissout l'association de St-Vincent-de-Paul et confie aux gouverneurs civils le soin de procéder à l'inventaire des livres, papiers et fonds qui appartiennent à cette société. Il est évident que les chefs de l'insurrection veulent surtout amoindrir l'influence du patricien. Pourvu qu'ils n'aillent pas trop loin et ne dépassent pas la limite du juste !

Pour extrait : A. Layton.

UNE LETTRE DU MARÉCHAL SERRANO

A l'exemple du général Prim, le maréchal Serrano vient de publier une profession de foi monarchique. Elle est adressée, quelque peu insolitement, aux rédacteurs du journal le *Gaulois*, et ainsi conçue :

Madrid, 18 octobre 1868.

« Messieurs, Je dois vous remercier pour les services rendus par le *Gaulois* ainsi que par ses collègues libéraux de France, à la régénération politique de l'Espagne.

« La révolution née à Cadix s'est proposée de laisser au pays, agissant dans toute sa souveraineté, le choix du gouvernement qu'il croirait le plus digne de lui-même ; et les hommes qui se sont placés à la tête de ce mouvement national sont fermement décidés à faire respecter le programme écrit au drapeau révolutionnaire.

« Pour moi, je crois qu'une monarchie constitutionnelle, entourée de toutes les libertés compatibles avec cette forme de gouvernement, pourrait être la formule la plus en harmonie avec l'époque présente et avec l'esprit et les conditions particulières où se trouve notre pays.

« J'espère, Messieurs, que vous continuerez toujours à apprendre à ceux de vos collègues, qui sont nos adversaires politiques, combien nous avons lieu d'être fiers de notre révolution, et je vous prie d'agréer, avec l'expression de ma reconnaissance, l'assurance de ma considération distinguée.

« J. SERRANO. »

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Sauf quelques démocrates violents, pour lesquels tous les moyens sont bons pourvu qu'on arrive, l'acte commis envers les Jésuites d'Espagne est blâmé par tous les hommes véritablement libéraux et équitables. Les uns invoquent le droit du citoyen, les autres l'indépendance de l'âme et de la pensée. Voici comment s'exprime le *Journal de Paris* :

Tous les politiques habiles ont respecté la liberté des croyances religieuses. Frédéric II n'y manquait pas même à l'égard des Jésuites. Le premier soin de Bonaparte, arrivant chez les Musulmans, était d'en faire le programme de son gouvernement de l'Égypte. Eh ! bien, cette liberté que viole le ministre

de la justice d'Espagne lorsqu'il supprime une corporation religieuse, menace toutes les autres, et ne craint pas de charger les évêques, ou les évêques eux-mêmes, d'exécuter les décrets qu'il rend contre l'Église. L'Espagne se pique d'aller d'un bond, en matière de liberté religieuse, jusqu'au point où les États-Unis se trouvent et son gouvernement l'a fait reculer jusqu'aux erreurs de la Constitution civile.

La situation peut se résumer en un mot. Désormais, toutes les églises seront pleinement libres en Espagne, hormis la seule Église que connaissent les Espagnols.

On écrit de Madrid, 19 octobre :

Il est tout à fait inexact que le gouvernement provisoire Espagnol ait proclamé la liberté des cultes ; les journaux de Paris, de Londres et de Bruxelles qui ont donné cette nouvelle ont été mal informés.

La vérité est que la junte de Madrid a réclamé, ou si l'on veut, proclamé cette liberté, que beaucoup de juntes provinciales ont fait de même et que le ministre de la justice, est un partisan très déterminé de cette grande mesure, mais elle rencontre une certaine opposition, au sein et en dehors du ministère, et le gouvernement n'a pris jusqu'ici, à cet égard, aucune résolution. Je crois même qu'il n'en prendra aucune et qu'il se bornera à exprimer un vœu dans le manifeste dont je vous ai parlé et qui doit, dit-on, paraître demain. Ce seraient les Cortès elles-mêmes qui trancheraient définitivement la question.

Pour extrait : A. Layton.

LES PRÉTENDANTS EN ESPAGNE

Le *Journal des Débats* a consacré à la situation d'Espagne un important article, dans lequel il passe en revue les solutions diverses qui se présentent pour le problème gouvernemental posé par la révolution du 28 septembre. Ce travail, où se retrouvent la netteté de vues qui caractérisent le talent de M. John Lemoine, joint à l'intérêt d'actualité l'avantage de préciser, en les réunissant dans un tableau d'ensemble, les hypothèses au milieu desquelles s'égarent depuis trois semaines les prévisions.

Tout d'abord, M. John Lemoine écarte la forme républicaine. Il n'aurait rien à y objecter, « si le peuple espagnol avait assez de maturité, assez d'éducation, assez d'esprit de discipline pour la supporter, c'est-à-dire, pour se gouverner lui-même. Malheureusement on est obligé d'en douter. » La probabilité est donc qu'il sortira de la révolution espagnole une royauté nouvelle.

Ce point admis, quel sera le candidat ? L'écrivain du *Journal des Débats* ne pense pas que ce puisse être le prince des Asturies ; à ses yeux, toute la dynastie de la reine Isabelle a été entraînée dans sa chute. Le soulèvement général, presque universel, qui a éclaté contre la mère est un obstacle insurmontable à l'avènement du fils. De plus, celui-ci est mineur, et une minorité serait fatalement le signal d'une période d'anarchie. Ces deux motifs concourent à mettre le prince des Asturies hors de question.

Le prétendant Charles VII, « représentant, nous ne dirons pas de la légitimité, mais des légitimistes, » contre lui un péché originel qui ne le rend guère moins impossible : petits-fils de don Carlos, il personnifie, à un degré encore plus élevé que la reine Isabelle elle-même, « la politique sacerdotale et absolutiste que la révolution vient de renverser. »

La duchesse de Montpensier a contre-elle d'être la sœur d'Isabelle, tout semble indiquer, d'ailleurs, que, pas plus que le prince son mari, elle ne songe à prendre part aux événements actuels.

Après avoir porté ces jugements sur les princes espagnols, M. John Lemoine aborde le chapitre des princes étrangers dont le nom a été plus ou moins mis en avant : le duc d'Aoste, fils du roi d'Italie ; le prince Alfred, duc d'Edimbourg, fils de la reine d'Angleterre, le roi de Portugal, et enfin l'ancien roi de Portugal, Ferdinand.

Les deux premières de ces candidatures ne lui paraissent pas devoir être prises au sérieux. L'Italie est assez occupée chez elle pour ne pas aller chercher au loin de nouvelles sources d'embaras, alors même que la combinaison présenterait des chances de réussite qui lui manquent totalement. Quant à l'idée d'un prince anglais, elle est absolument chimérique, et n'aurait pas plus de succès en Angleterre qu'en Espagne. « Les Anglais donneraient peut-être Gibraltar pour un bon traité de commerce ; mais un prince ne vaut pas cela. » Le sentiment espagnol se révolterait, d'ailleurs, avec une égale vivacité, et contre la nationalité et contre la religion d'un prétendant de race britannique.

Restent les princes portugais. De ceux-ci, « il est difficile de parler autrement que par point d'interrogation. »

L'union ibérique semble à M. John Lemoine indiquée pour l'avenir ; mais il doute qu'elle soit assez mûre pour rendre possible la réunion du Portugal et de l'Espagne sous une royauté commune. C'est, dans tous les cas, une ambition dont le roi don Luis n'est nullement possédé et qu'il ne fera rien pour réaliser. Son père, le roi Ferdinand, qui aurait l'avantage de ménager une période de transition, ne se soucie probablement guère d'avantage de troquer ses paisibles études ornithologiques contre le gouvernement d'un peuple en effervescence.

La conclusion à laquelle cette revue de prétendants conduit l'écrivain du *Journal des Débats*, c'est que les Espagnols sont dans une position unique, d'où toutes les puissances sont d'accord pour les laisser se tirer comme bon leur semblera.

Rien de plus vrai ; mais, d'après ce qu'on vient de voir, il est assez mal aisé de dire où ils peuvent aller chercher une solution. (Emile MARTIN. — France).

CANDIDATURE DE D. FERNANDO

Voici l'article que le *Times*, de Londres, publie à ce sujet :

On dit que la junte a tourné ses regards sur le roi Ferdinand de Portugal.

Comme nos lecteurs peuvent se le rappeler, c'est un prince de Cobourg qui avait épousé l'ancienne reine Maria da Gloria. Il est né en 1816, et il est par conséquent arrivé à l'âge mûr, ce qui est un avantage à tous égards, avec cette réserve que cet âge flatte moins le sentiment populaire que ne le fait la jeunesse. Il a eu, presque sa vie durant, l'expérience d'un pays fort analogue à l'Espagne, expérience que l'habileté héréditaire de sa famille l'a rendu capable de mettre à profit.

Il y a tout lieu de croire que la politique de l'Espagne lui est familière, et qu'il a étudié les changements du plus grand des deux royaumes de la Péninsule, de manière à se former des idées solides sur la théorie de son gouvernement. Bref, cet Allemand ibériennisé, ce rejeton de cette famille des Cobourgs qui envahit tout le monde, a probablement toutes les qualités nécessaires pour faire un bon roi constitutionnel, et il possède aussi une connaissance suffisante des hommes politiques et des célébrités militaires de l'Espagne pour être en mesure de défendre sa position.

On dit que c'est vers ce prince que se dirigent maintenant les regards de la junte, et personne, que nous sachions, n'a plus de droit de les attirer et ne posséderait, le trône d'Espagne à un titre moins sujet à objections.

Pour extrait : A. Layton.

LE PRINCE NAPOLEON

Certains journaux tiennent absolument à faire du prince Napoléon un candidat au trône d'Espagne. La presse anglaise, avec autant de sincérité que de sympathie, incline surtout à ce dénouement. Voici ce qu'on lit dans l'*Evening Star* :

« Le prince français possède un esprit exercé à la politique, et des capacités reconnues ; il sait observer, il sait réfléchir, c'est un ami fervent des institutions libérales. Ayant dans les traits avec l'illustre fondateur de la dynastie impériale une ressemblance physique plus grande que n'en a aucun membre de sa famille, le prince Napoléon a prouvé dans une certaine mesure qu'il a aussi hérité de son oncle Napoléon Ier quelque chose de son énergie intellectuelle et de son génie politique.

« Il n'est pas présumable que Napoléon III s'oppose à l'élevation de son cousin au trône vacant d'Espagne. Or, s'y Napoléon III n'y oppose pas son veto, il n'est aucune puissance en Europe qui puisse contrarier le choix de la nation espagnole. Le général Prim déclare que l'Espagne, sans trop se presser, s'efforcera de faire choix d'un prince qui plaise à l'Europe en général et à la France en particulier. » Ces mots font allusion au prince Napoléon, et s'ils n'indiquaient pas que probablement les Cortès choisiraient le Prince ainsi désigné, leur sens serait à peu près nul.

« La feuille anglaise croit trop à ce qu'elle désire, peut-être en se souvenant de 1808 et de 1823. Le prince Napoléon n'est ni ne sera postulant au trône d'Espagne. Si l'*Evening* veut trouver des solliciteurs impatients de succéder à la reine Isabelle, qu'il aille parmi les groupes qui s'agitent autour du duc de Montpensier et de don Carlos.

Pour extrait : A. Layton.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ETATS-UNIS.

La lutte des partis, en vue de l'élection du président des Etats-Unis, se dessine d'une manière très accentuée. Dans la Virginie, le Mississippi, les démocrates et les aristocrates ont décidé de procéder aux scrutins conformément aux anciennes dispositions de la Constitution. Dans les Etats du Sud les anciens planteurs refusent hautement de reconnaître les droits politiques des noirs.

En Georgie, le Sénat a édicté un bill déclarant que les affranchis sont incapables

de remplir les fonctions législatives ou de posséder un emploi public. Cependant le même Sénat a adopté un bill ayant pour objet de reconnaître aux noirs et gens de couleur le droit d'entrer, derrière les blancs, dans les remises publiques, les voitures, les omnibus.

Le Texas est dans une désorganisation complète ; le pays est rempli de guerillas. On n'entend parler de tous côtés que d'actes de violence contre les personnes et les propriétés.

Les vieilles monarchies de l'Europe, dit un journal de New-York, sont autorisées à croire que partout, dans l'ancien comme dans le nouveau Monde, le régime républicain est impuissant à garantir la sécurité des intérêts publics et particuliers. »

Et elles le disent.

Pour extrait : A. Layton

Nouvelles du jour.

On croit dit, la France, que les Chambres seront convoquées vers le milieu de décembre, et l'on met, dans les divers ministères, beaucoup d'activité à préparer les éléments du budget qui formera la principale discussion et l'intérêt dominant de la session prochaine.

— Nos lecteurs connaissent le projet d'établissement d'un tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre. Une adresse a été présentée à l'Empereur pour réclamer son appui en faveur de cette entreprise, parfaitement réalisée au dire des hommes compétents. Voici le texte du document en question :

A S. M. l'Empereur Napoléon III

Sire, Nous soussignés, sujet de sa gracieuse Majesté la reine d'Angleterre, sommes informés qu'un comité de Français et d'Anglais se propose de demander l'appui de votre Majesté pour la construction d'un tunnel sous-marin destiné à relier les chemins de fer d'Angleterre avec la France. C'est là une œuvre éminemment désirable, devenue nécessaire pour faciliter les rapports sociaux que se sont si rapidement accrus pendant ces dernières années entre les habitants des deux pays, et pour développer leur industrie et leur commerce. La réalisation de cette noble entreprise, en resserrant les liens qui unissent deux grands peuples, sera d'un avantage immense pour les deux pays et offrira un exemple remarquable de concorde aux autres nations. Nous formons les vœux les plus ardents pour le rapide succès de cette œuvre féconde, et nous espérons que V. M. daignera tendre sur elle votre auguste protection.

(Cette adresse est signée par environ 100 personnes influentes appartenant à l'aristocratie, au parlement, etc., y compris l'archevêque de York, le duc d'Argyll, le duc de Sutherland, lord Elcho et lord Alfred Somerset Churchill.)

Pour extrait : A. Layton

Correspondance Parisienne

Paris, le 22 octobre 1868.

L'état présent des affaires politiques en France et en Europe n'est point fait pour donner aux alarmistes de toute catégorie. Le retour de S. M. l'Empereur devait être marqué par un coup d'éclat, dit-on, et la paix du monde menacée. On sait ce qui a eu lieu. L'Empereur a présidé le Conseil des ministres de lundi dernier, et rien ne s'est produit de nature à donner à la déclaration si solennelle de Troyes :

« Rien présentement ne trouble et ne peut troubler la paix ! »

Le travail et les affaires sont donc continus et un nouvel essor. Téméraires seraient ceux qui escompteraient un avenir que le gouvernement lui-même considère comme tranquille et prospère. Ce serait une étrange folie de se poser que nous sommes à la veille de quelque événement balistique. Avant les jeux et les meurs de bourse, il y a l'intérêt national et général, il y a surtout la vérité ; or, l'intérêt national est à la paix et il a la certitude de la paix assurée est que cette paix est bien et parfaitement assurée.

Au surplus, ne perdez pas de vue l'importance de la note publiée par le *Constitutionnel* ce matin. Cette note enlève à la carte stratégique de la France tout caractère ambigu ou comminatoire. Cette même note pourrait à la rigueur caractériser la situation générale puisqu'elle parle de l'attitude de la France dans le sens le plus élevé que. Voici cette note, hors de laquelle les articles des autres journaux sont sans conséquence :

« Plusieurs journaux s'occupent d'une note d'une partie de l'Europe qui aurait été publiée par ordre de l'Empereur et s'attachant à tirer toutes sortes d'inductions plus ou moins des unes que les autres. » Il suffit de jeter les yeux sur cette note pour reconnaître qu'elle est politique et toute pensée d'un remaniement politique est écartée. La carte dont il s'agit donne la situation stratégique de la France vis-à-vis de ses voisins à trois époques différentes et elle prouve que cette position ne s'est pas aggravée ; les dernières transformations qui ont eu lieu à l'autre côté du Rhin, que même la France plus libre aujourd'hui de ses mouvements ses alliances. » La seule et véritable interprétation de cette note officielle est la Paix. Hier aucune question n'étant urgente,

pas au conseil des ministres. L'Empereur est allé chasser à St-Germain.

Le gouvernement s'attend à une reprise générale des affaires à Paris et dans tous nos centres commerciaux et industriels. Des commandes et des achats se font en grand nombre. Tous les fonds publics vont être demandés partout. La province entre admirablement dans cet élan de prospérité.

La dernière élection de Nice fournit plus d'un enseignement pour les organes de tous les partis coalisés. M. Malaussena a été élu par 23,547 votants sur 23,584. — C'est presque l'unanimité. Il n'y avait pas de concurrents, car nous savons que M. Charles Manroy s'est contenté de 7 voix. Le gouvernement n'a pas eu lieu d'intervenir. En semblable occasion et dans les mêmes circonstances il laissera toujours le suffrage universel libre de choisir son candidat. A Nice, les rancunes des partis où les germes de division n'ont pas pu pénétrer. Le sentiment public y était unanime pour la dynastie et pour le gouvernement. L'échec de M. Duffaura dans le Var et le triomphe de M. Malaussena à Nice ont prouvé que si le mécontentement existe quelque part ce ne peut être que chez les partis coalisés dont les efforts coupables ont pu seuls organiser la lutte électorale sur d'autres points. Livre à lui-même loin des meneurs — et, comme à Toulon, malgré les meneurs, le peuple français sait donner loyalement les suffrages au gouvernement qui fait la force et la prospérité nationales.

Pour extrait : A. Layton.

## Bulletin Vinicole

### Correspondance des Départements.

**Narbonne (Aude), le 18 octobre.** — Nous venons par continuation, de traverser une semaine d'activité dévorante par les affaires en vins. Les achats ont été considérables et nous n'exagérons rien en les évaluant à plus de cent cinquante mille hectolitres.

Ce ne sont plus, comme au début de la campagne, deux ou trois maisons qui entrent résolument en marchandise, c'est tout notre commerce local et même le commerce de l'intérieur, qui aborde sur la moindre hésitation des prix de plus en plus tendus, et dont on n'aurait pas soupçonné la possibilité il y a seulement quinze jours.

Ce sont les petits vins qui tiennent le haut du pavé. Du train où vont les choses, nous en arriverons bientôt à un épuisement plus prématuré encore que l'an dernier sur ces qualités qui, décidément s'adaptent mieux que tous les autres à la consommation en nature.

Les gros vins, au contraire, faisant deux ou trois couleurs, restent plus délaissés et les affaires sur nos Narbonnes 1<sup>er</sup> choix et nos Quais-Roussillon, sont calmes et sans aliment. Faut-il attribuer à ce fait que les détenteurs de ces sortes les tiennent fermes à 30 fr. l'hectolitre ? prix qu'on n'a pas encore osé aborder.

**Fronton (Haute-Garonne), le 18 octobre.** — Les vins ont parfaitement réussi cette année, ils ont du corps, une belle couleur et rappellent les vins de 1865, moins la tendance à fermenter. Ils trouvent acheteurs à 21 fr. l'hectolitre nu, pris dans le chai du propriétaire.

**Villé-Morgan (Maine-et-Loire), 20 octobre.** — Les transactions, pour les vins tant nouveaux que vieux, ont été très actives cette semaine dans le haut Beaujolais. Le commerce semble décidé enfin à satisfaire ses besoins, qui n'étaient un secret pour personne. Les prix se maintiennent fermes, avec tendance à la hausse.

(Moniteur vinicole.)

## CALENDRIER DU LOT.

JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
25 Diman.	s Capuan.	
26 Lundi.	ses R. du D.	St-Germain, Vers.
27 Mardi.	s Frimence.	Cazals.
28 Mercr.	s S. Jude.	Soturac.

☉ P. L. .... le 1, à 8 h. 7 du soir.  
☽ D. Q. .... le 9, à 6 h. 23 du matin  
☉ N. L. .... le 15, à 11 h. 41 du soir.  
☽ P. Q. .... le 31, à 11 h. 15 du matin

## Chronique locale.

Par arrêté préfectoral, en date du 12 octobre 1868, ont été nommées institutrices communales de 2<sup>e</sup> classe :

A Montcabrier, Mme Longayroux (Julie), née Combébiat ;

A Pontcirq, Mlle Bariéty (Perrette) ;

A Promillanes, M<sup>e</sup> Fourès (Elisabeth).

Une gratification de 10 fr., vient d'être accordée aux sieurs Delpech (Jean), et Delsoy (Jean), de la commune de Bouziès-Haut, à raison du courageux dévouement dont ils ont fait preuve, dans la journée du 17 septembre dernier, en retirant d'une cuve renfermant de la vendange en ébulli-

tion, M. Desplats, maire de cette commune, qui s'y était laissé choir.

— Il a été adressé en outre, aux sus-nommés, des éloges au nom de l'administration.

L'Indépendant semble s'être donné pour mission exclusive de jeter de la poudre aux yeux de son public.

Notre dernier article le gênant horriblement, il se garde bien de le publier, — d'y faire même la moindre allusion, — et il sert en guise de réponse, une risible bravade, émaillée d'épithètes, dont nos lecteurs apprécieraient l'opportunité.

Nous lisons dans l'Indépendant :  
Maintenant passons au joyeux Layton qui est toujours aussi réjouissant.

Il nous parle de la voix du pays. Mais cette voix ne signe point les objurgations qu'elle dirige contre nous. Cependant, malgré le chevaleresque mystère dont elle s'enveloppe, nous la connaissons. Notre ami J.-B. de Vayrac, nous a révélé son nom : elle s'appelle Des Chalumeaux. Ce vaillant insulter est un gentilhomme limousin, natif de Brives La Gaillarde.

Eh bien, nous rappellerons à M. Des Chalumeaux (comme on marquis, nous ne savons au juste), que la première qualité d'un gentilhomme c'est d'être brave. Si donc M. des Chalumeaux n'a point dégénéré de l'antique valeur des anciens Des Chalumeaux, ses illustres aïeux, nous nous tenons à sa disposition.

Quant aux autres cascades du folâtre Layton, ce n'est pas la peine de s'y arrêter.

M. le Préfet a encore dans ce plumitif un précieux défenseur.

Cela fait deux : le Joyeux et le Cuniforme. Nous regrettons sincèrement qu'il n'en ait pas un troisième, car de tels avocats compromettent plus une cause qu'ils ne la servent.

L'Indépendant se faisant Don Quichotte et provoquant des moulins à vent, pour dérouter l'opinion et sauver SES DIEUX LARES ! ! !

Honneur au courage malheureux !  
LOUIS LAYTON.

On nous écrit de Montcuq :

Le 19 du courant, vers sept heures du matin, les sieurs F... (Jean), âgé de 65 ans, et L... (Jean), âgé de 45 ans, tous deux cultivateurs au village d'Anriol, commune de St-Pantaléon se sont pris de querelle et après s'être mutuellement et grossièrement injuriés, ils en sont venus à des voies de fait. Cette rixe a eu un bien triste résultat. Le sieur F... est mort dix minutes après des suites de la commotion ou des blessures qu'il a reçues.

Le sieur L... a été conduit à la prison de Cahors.

On nous écrit de Lacapelle-Marival :

Hier, a été arrêté dans la commune de Ste-Colombe, une jeune fille de 22 ans, inculpée d'infanticide. Cette fille s'était accouchée le 27. Le même jour elle était allée comme d'habitude travailler aux champs, après avoir étouffé son enfant entre les matelas et la paille du lit où elle couchait.

On nous écrit de Figeac :

Le cadavre du nommé Grètes (Frédéric), âgé de 31 ans, mineur a été trouvé, le 20 du courant, vers midi, au ruisseau de la Ganette, dans un ravin.

La veille, vers 7 heures du soir, après avoir soupé avec ses camarades, dans l'auberge de Cros, à St-Perdoux, Grètes se rendait à Figeac auprès de sa famille, arrivé au lieu de l'accident, et dans l'obscurité, il fait un faux pas et tombe dans le ravin pour ne plus se relever.

Nous apprenons que les pluies de ces derniers jours ont amené sur quelques points de la France des inondations partielles.

Voici les renseignements que nous extrayons, à ce sujet, des journaux de la région :

Le Tarn, et l'Agout ont considérablement grossi, dimanche et lundi, dit le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, par suite des pluies torrentielles tombées pendant vingt-quatre heures dans les contrées traversées par ces rivières. La Garonne a également débordé.

A Montauban, la crue du Tarn a été rapide, et les travaux des moulins sont interrompus par les eaux, qui ont atteint 5 mètres à l'échelle du pont ; mais le vent froid est survenu, la pluie a cessé, et aujourd'hui le niveau était descendu à 3 mètres 50.

Retenu par le Tarn, le Tescoü a submergé quelques allées du Jardin d'acclimatation, sans, cependant, causer de dégâts importants.

Une crue subite du Lot, élevant le niveau des eaux à quelques centimètres seulement au-dessous de celle de 1866, a produit, sur les deux rives, des ravages d'autant plus considérables, que l'on s'attendait moins à une pareille inondation. Outre les bois enlevés,

les terres endommagées, les travaux du chemin de fer, en aval de Cahors, ont considérablement souffert.

On lit dans le *Courrier du Gard* :

La pluie a grossi démesurément les eaux du Gardon qui couvraient la prairie d'Alais et la vaste plaine de Moussac à Boucoiran. Cependant les eaux ont commencé un mouvement de décroissance. Un éboulement s'est produit sur le chemin de fer d'Alais à Villefort, un peu en amont de la station de la Levade. Par suite de cet accident, on ne délivre pas, à Nîmes, de billets pour les gares situées au-delà de la Levade.

La Loire a également débordé sur presque tout son parcours.

Le débordement des rivières de notre région est fort rare à cette époque de l'année.

Il faut remonter aux mois de septembre 1772 et 1866 pour trouver des exemples d'un semblable phénomène.

Comme en 1866, les crues du Tarn et du Lot ont été terribles par leur croissance instantanée. Le cours torrentiel du Lot en amont de Cahors et dans les environs de cette ville a causé des dommages considérables aux propriétés riveraines.

A Villeneuve, le maximum de la crue a atteint 9 mètres 53, dans la journée du 20, à 7 heures du matin.

Des masses énormes de limon provenant du ravivement des terrains nouvellement labourés pour les semailles, ont été emportés par les rivières. C'est une perte sérieuse dont l'agriculteur aura certainement à souffrir.

Aujourd'hui le Lot et la Garonne sont rentrés dans leur lit

## Consécration

de la Chapelle du Séminaire de Cahors

Discours de S. Em. le cardinal Donnet.

Messeigneurs (\*)

Il n'y a pas longtemps que nous donnions à Ancey, une place d'honneur au corps de S. François de Sales, dans un reliquaire de toute magnificence. Douze Evêques et de nombreux fidèles assistaient à cette touchante manifestation. De là, nous nous rendîmes à Marseille où, depuis les acclamations qui retentirent à Rome au moment où Marie fut proclamée conçue sans péché, aucune fête en son honneur n'avait été célébrée avec un tel enthousiasme, en présence d'un aussi grand nombre de Pontifes : quatre Cardinaux, dix-huit Archevêques ou Evêques. Puis furent prononcés dans la capitale du monde chrétien et répondirent à l'appel du Vicaire de J.-C., cinq cents Cardinaux, Patriarches, Primate, Archevêques, Evêques et Abbés, pris dans toutes les parties de l'Univers.

C'est là, Messigneurs, que j'eus le bonheur de faire votre connaissance, de vous apprécier et de vous aimer. Des rapports formés sous de pareils auspices laissent d'impérissables souvenirs. Il m'a été doux de renouveler l'expression de ces sentiments, lorsque Votre Grandeur est venue à Bordeaux imposer les mains à une intéressante jeunesse et assister à d'autres solennités. Merci pour le spectacle d'édification que vous avez donné partout où vous avez porté vos pas.

A vos côtés devait apparaître votre illustre Métropolitain, en qui je reconnais, depuis si longtemps, un prêtre modèle et un frère bien-aimé. Na-t-il pas à Albi, comme à Lyon, à St-Flour et à Valence, donné des preuves de ce savoir élevé, de cette charité compatissante, de cette égalité de caractère, de cette douceur inaltérable qui lui ont gagné tant de cœurs ? Pourquoi une indisposition subite est-elle venue nous priver de sa présence ? Mgr de Calcedoine est en possession de continuer à Cahors et à Agen tout le bien qu'il a opéré dans les diverses positions que lui avait faites la Providence. Honneur à Mgr de la Guadeloupe dont le talent a brillé dans la plupart des chaires de nos cathédrales. Soyez aussi bien digne successeur des Saunac et des Gerbel, qui n'avez eu qu'à vous montrer pour consoler les douleurs d'une grande Eglise. Elle a trouvé dans Votre Grandeur un père et un ami dont elle sait apprécier le dévouement.

C'est avec ces vénérables pontifes que Nous ferons le pèlerinage de Roc-Amadour, où Mgr de Cahors, pleine des souvenirs des Rois et des saints personnages qui l'ont visité, élève de nouvelles constructions. Les sept sanctuaires privilégiés vont surgir de nouveau. Avec quelle émotion me recueillerai-je pas sur votre sol béni, les souvenirs du Zachée de l'Evangile qui, de Notre-Dame de la Fin des Terres, à l'embouchure de la Gironde, vint se fixer parmi vous. Le vieux Soulaç et Rocamadour ! Quels noms retentissent plus pieusement à nos oreilles ? Nous ne sommes donc pas, bons habitants du Quercy, étrangers les uns aux autres : nous avons un commun protecteur dans le Ciel.

Je n'attribue pas à une autre cause les manifestations touchantes dont je suis l'objet au milieu de vous. Je savais l'esprit de foi dont vous êtes animés ; dès lors je n'ai pas été surpris de l'explosion religieuse qui a éclaté au dehors de cette enceinte et du parfum de pitié qu'on respire dans ce sanctuaire.

Il nous en eût coûté, N. T.-C. F., de ne pas répondre, par quelques paroles d'affection, à l'invitation de votre digne Evêque. Nous n'aurions pas osé revenir au milieu de nos chers Bordelais, le cœur rempli d'émotions que nous n'aurions pas manifestées.

Soyez donc bénie, Eglise de Cahors, vous vous êtes montrée digne des Saints Pontifes dont les noms sont inscrits au livre de vie, et les

(\*) Mgr Bonnamie, archevêque de Calcedoine; Messeigneurs Gribardias, évêque de Cahors; Lacarrière, ancien évêque de la Guadeloupe; et Ramadieu, évêque de Perpignan.

traits représentés sur les murs de ce sanctuaire. Les privilèges dont plusieurs Papes vous ont enrichi ont fait de vous un des premiers sièges épiscopaux de notre vieille Aquitaine. Les élan de votre foi nous autorisent à ne pas trop nous attrister sur les temps présents et nous prouvent qu'il serait injuste de désespérer de l'avenir.

Mais, je n'ai rien dit encore de ce qui fait l'objet de cette solennité, je sais qu'une voix amie et éloquente (\*) vous expliquera ce soir plus en détail le sens des rites sacrés qui dans la consécration d'une église, n'est pas toujours compris. Deux mots cependant vont vous en donner l'idée générale, la dédicace d'un temple catholique figure l'union de J.-C. avec l'âme chrétienne. Le Consécrateur représente le Sauveur du monde et le monument qui doit être consacré, le paganisme plongé dans les ténèbres.

Vous avez remarqué, N. T.-C. F., qu'après de nombreuses aspersions, des onctions saintes accompagnées des accents de la prière, et le tracé de l'alphabet grec et latin sur la cendre qui recouvrait le parvis du temple, nous sommes allés chercher solennellement les saintes reliques et les avons introduites dans le sanctuaire, comme Jésus introduira un jour les élus de son père. Oui, vous conserverez le souvenir de la présence de cinq Pontifes et d'une nombreuse phalange de prêtres entrant au milieu de ces chants d'allégresse : « *Levez-vous, bien aimés du Seigneur ! abandonnez vos tombeaux ; bénissez ce sanctuaire, gardez-vous en paix !* »

Je sais qu'on reproche quelquefois à l'Eglise la pompe et l'éclat de ses cérémonies, mais je sais aussi que Dieu n'a pas voulu constituer, en faveur d'une certaine aristocratie de l'intelligence, une religion qui pourrait se passer de tout culte extérieur, et si nous voulons remonter aux âges qui nous ont précédés, nous verrons que l'Eglise est la source de grands enseignements et d'innombrables bienfaits pour tous les âges et toutes les conditions.

Quand il n'y avait plus de civilisation qu'entre ses murailles, quand la société périsait sous les coups des barbares, il fallait que chaque temple fût, pour ainsi dire, l'école d'une société nouvelle, et que le Saint lieu accoutumât les hommes au bien, les arrachât au mal. C'est pourquoi le temple catholique avait sa fontaine qui purifiait les mains, son vestibule où pleuraient les pénitents. Plus tard, viennent se ranger près de lui, le baptistère, le cimetière et le clocher : il embrasse dans son enceinte agrandie tout ce qui fait la vie religieuse d'un peuple. Voyez dans les vieux quartiers de nos grandes villes, ces admirables coins de terre qui réunissent la maison de Dieu et de son ministre, le campanile et le cimetière ! Toute la patrie spirituelle était là : il ne fallait rien de plus pour naître, vivre et mourir. On comprend que les basiliques aient enfanté les cités.

En vain, la lumière des sciences et des arts menaçait de s'éteindre. Le temple conservait dans ses mosaïques, dans ses vitraux, dans toutes ses peintures et dans ses pierres même un enseignement populaire capable d'éclairer les esprits et d'élever les imaginations : les hommes en sortaient instruits et charmés et y revenaient avec amour, comme en un lieu où ils trouvaient le vrai, l'utile et le beau.

Et pour donner à tous la clef de ces représentations instructives, on les accompagnait d'inscriptions. Au-dessus de chaque mosaïque, sur les murailles se liaient des vers qui en expliquaient le sens, qui en tiraient une leçon, qui cherchaient à toucher le spectateur, à lui arracher une larme ou une prière...

Ainsi se forma une espèce de catéchisme, un genre de littérature, une poésie murale qui anima les églises du moyen-âge et qui disparut dans les jours de l'ignorance ou des révolutions.

Aussi, est on obligé de convenir qu'il y a plus de lumières, d'apaisement, d'élevation morale dans la plus modeste de nos églises que dans les enceintes où l'éloquence humaine retentit avec le plus d'éclat. Lorsqu'on a beaucoup observé, on est frappé de ce merveilleux secours que le culte apporte à des intelligences dominées par les soins grossiers de la vie et les intérêts du temps.

Du moment, N. T.-C. F., qu'on a franchi le seuil de nos sanctuaires, on est saisi par d'autres pensées, on est porté vers d'autres régions ; un contraste soudain se fait sentir entre les choses de la terre et les choses du ciel. La prière, même la plus imparfaite, suppose quelque chose d'invisible, de réel, un pouvoir supérieur à l'homme. La célébration des mystères chrétiens retrace des images et donne des impressions d'un ordre inaccoutumé.

Tels sont Monsieur le Supérieur, les nobles sentiments que vous avez voulu faire naître dans l'âme de cette jeunesse confiée à vos soins si paternels et si intelligents, et rajouissant le bel édifice sur lequel nous sommes venus, à l'invitation de votre Pontife et père, appeler les célestes bénédictions. Gloire donc à vous, ainsi qu'à ceux de vos enfants et de vos amis dont la libéralité a contribué, pour une si large part, à réaliser votre pensée ! Gloire aussi à l'architecte habile à qui est due la direction de ce beau travail.

Tout ce que nous voyons est un retour marqué vers l'esprit chrétien dont les inspirations se retrouvent dans les autels, les statues, et jusque dans les croix les plus simples. Ici, c'est le même art, la même splendeur, la même vérité. On reconnaît bien là cette esthétique, cette croyance qui voit, dans le temple chrétien, la maison de Dieu et la décoration d'une manière digne de celui qui doit l'habiter.

Salut, temple auguste, tabernacle où devra reposer plus noblement le Saint des Saints ! Que le père des miséricordes ouvre le trésor de ses grâces à tous ceux qui pénétreront dans ton enceinte ! Que les maîtres et les jeunes lévites à qui tu es particulièrement destiné se retirent dans l'esprit de foi et d'amour ! Qu'ils obtiennent de Dieu la science et la ferveur ! Qu'ils ne cessent de comprendre selon le langage de S. Césaire, que semblables à ces grains qui ayant servi à faire le pain eucharistique ne peuvent plus être distingués et, à cette goutte d'eau qui, dans le même mystère, étant unie à l'espèce du vin, ne peut plus en être distraite, les membres de cette famille doivent rester tellement inséparables, que jamais ni l'inconstance de leur volonté, ni aucune humaine défaillance ne puissent les désunir !

Il importerait à tous les hommes sérieux de notre temps d'examiner par qui cette mission

(\*) Mgr Lacarrière.

peut être remplie avec le plus de succès. Ne pas de leur devoir et de leur intérêt de venir en aide à toutes les influences qui profitent le plus souvent à l'honneur des familles, au repos des empires.

Un mot encore à l'adresse des bons habitants de Cahors et nous avons fini. Ils continueront à venir dans ce béni sanctuaire, non pour chercher l'eau qui régénère puisqu'elle est réservée à nos églises paroissiales, ni la grâce qui unit les époux, ni la prière qui en honorant la dépouille mortelle, délivre les âmes, mais quelques autres faveurs célestes que l'éloignement leur empêchait d'aller réclamer aussi souvent que le besoin peut s'en faire sentir. Si ce temple, N. T.-C. F., est la gloire et la consolation de votre quartier, n'oubliez jamais qu'il n'en est pas la paroisse ; que c'est ailleurs que se fait entendre la voix des prêtres responsables de vos âmes, que sont catéchisés vos enfants, que le devoir pascal s'accomplit. C'est en unissant leurs efforts à ceux de vos pasteurs bien-aimés que nos religieux de tous les Ordres contribueront à étendre le règne de notre commun Maître et à sauver les âmes.

Monsieur le Préfet, vous êtes venu chercher dans ce sanctuaire le recueillement et la paix, deux choses si rares parmi les agitations de la vie publique. Vous y avez trouvé les doux entretiens, la familiarité touchante qui vous rapproche de Dieu. Laissez-nous vous remercier pour votre empressement à prendre part à cette fête. Nous savons les regrets que vous avez laissés dans mon département natal et dans celui de votre digne Evêque ; Monfrison et Riom ne vous oublieront jamais, et Cahors sait déjà vous apprécier et vous aimer.

Monsieur le député, à cette heure solennelle, sous les regards de Dieu et dans cet asile de la prière, vous êtes sous l'action de la grâce et le vent du Seigneur passe seul sur votre âme ! Possédez-bien pour tout le bien que vous êtes en possession de faire depuis longtemps, vous et les vôtres, à votre cher pays. Que les églises de la Cité si sympathiques à leurs concitoyens, que ce chapitre vénérable, que ces prêtres de St-Vincent de Paul qui ont formé un clergé si digne à tous les égards de son auguste chef, que les fidèles de toutes les classes reçoivent nos félicitations, pour le bon esprit qui les anime, et nos remerciements pour l'édification qu'ils viennent de nous donner et dont nous garderons un impérissable souvenir ! Amen !

## DISCOURS

Adressé par M. l'aumônier du Lycée de Cahors aux maîtres, professeurs et élèves, réunis le 14 octobre 1868, pour la messe du Saint-Esprit.

L'idée du vrai Dieu — Les altérations qu'elle subit. (Suite.)

Le rationalisme, Messieurs, est la dénomination générique de toutes les erreurs qu'a enfantées la raison humaine depuis que, se séparant de Dieu et de son enseignement révélé, elle a voulu philosopher et dogmatiser en dehors de lui. — Dans ce sens le rationalisme est aussi vieux que le monde. Mais ce n'est que graduellement, en se fortifiant des témérités impies de chaque siècle, comme un torrent grossit des ruines qu'il entraîne, que le rationalisme est parvenu à ces audaces de suprême orgueil dont nous sommes les témoins. — Le paganisme fut assurément une étrange déviation de la raison humaine, aussi bien le paganisme était religieux, il l'était jusqu'à la pluralité indéfinie des Dieux. La raison payenne avait oublié, perdu plutôt que dédaigné la révélation primitive ; elle n'en avait entendu que les lointains échos. Dieu en ayant concentré les rayons chez un peuple privilégié, la raison des payens n'en avait recueilli qu'une pâle réflexion. Dans la profonde nuit qui était faite autour d'elle il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elle ait touché à tous les abîmes. — La raison payenne fut plus malheureuse que coupable, elle allait à tous les désordres, à tous les crimes en invoquant les Dieux, en se couvrant du manteau des Dieux. Elle expérimentait sa naturelle faiblesse, si elle était sans savoir rougir les plus dégoûtants ulcères de son infirmité, au moins elle n'était pas le révolté que la malice tourmente, narguant la divinité, riant d'elle et de ceux qui y croient. La raison payenne a encouragé de grandes vertus que S. Augustin a louées. Platon, Cicéron, Epictète, Sénèque ont donné des leçons sublimes sur l'immortalité de l'âme, sur la vie future, sur les devoirs de l'homme envers la divinité — Socrate ne veut pas mourir sans sacrifier aux Dieux. — Il faut convenir qu'entre le rationalisme payen et ses Dieux l'accord était facile, ils n'étaient pas même pour lui des rivaux, ils ne le troublaient point dans sa domination et le laissaient achever aveuglément son œuvre de destruction.

Sitôt que parait le libérateur promis dès l'origine, quand arrive le Christ porteur d'une seconde révélation qui confirme la première, l'agrandit, la complète ; du moment qu'il touche aux pieds d'argile du paganisme et que le colosse est ébranlé ; lorsque sa céleste doctrine se répand commence à débrouiller le chaos des erreurs, réveille, ranime, rappelle à un

vie nouvelle les sociétés expirantes ; Ah ! le rationalisme attaqué dans son domaine, atteint dans le vif, se redresse ; il s'arme de toutes pièces et reprend avec fracas la guerre de l'ange déchu contre le Dieu de la révélation qui est le Dieu des chrétiens, le vrai Dieu.

D'abord, persécuteur et brutal dans la personne des empereurs romains, il cherche pendant trois siècles et à travers des flots de sang à ramener à l'idée polythéiste, l'idée de Dieu. — Jamais, dit un philosophe chrétien, le monde n'avait été plus rationaliste et plus superstitieux à la fois que lorsque le christianisme vint tout-à-coup asséoir sa doctrine sur les ruines de l'idolâtrie, et ce fut beaucoup moins les prêtres payens que les philosophes rationalistes qui repoussèrent l'enseignement du Christ, et qui restèrent attachés au polythéisme d'après l'interprétation qu'ils lui donnaient. — C'est eux qui faisaient dresser les échafauds et qui soufflaient les bûchers contre les chrétiens. — Marc-Aurèle fut un des plus violents persécuteurs de ces derniers ; c'est que, philosophe lui-même, il avait pour pourvoyeurs des philosophes comme Crescens qui provoquait le supplice de St-Justin et de beaucoup d'autres (Nicolas Et. phi.). — Le philosophe Celse demandait avec une ironie que doivent lui envier nos jeunes et féroces rationalistes : Qu'a donc fait Jésus pour mériter d'être adoré comme un Dieu ?

A cette même époque, Messieurs, le rationalisme ne fait pas qu'aiguïser le glaive des persécuteurs ou surexciter la haine des sophistes contre le Dieu de la révélation et de la foi, il pénètre dans les rangs de la nouvelle société chrétienne, se pare de ses livrées, emprunte son langage pour corrompre, altérer ses livres et ses traditions. — Toutes les rêveries de l'Inde, de l'Égypte, de la Chine, de la Perse sur Dieu, sa nature, son éternité, son unité, sa trinité sont renouvelées par les innombrables nuances des gnostiques des premiers siècles. — En même temps ou un peu plus tard, c'est le rationalisme Ariën qui nie la divinité de Jésus-Christ, le rationalisme Marcionite qui nie son humanité,

le rationalisme Nestorien qui divise et sépare les personnes divines, le rationalisme Eutychéen qui confond les deux natures, et sur la personne de Jésus, dit Bossuet, les inventions diaboliques s'épuisent — il est impossible d'imaginer une erreur qui non-seulement n'ait été soutenue, mais qui n'ait fait une secte sous le nom de christianisme (Serm. 2<sup>me</sup> dim. Avenat).

« Jusques à cette limite, ajoute un savant évêque (l'évêque de Nîmes contre M. Havel) le passé reste digne du présent et le présent ne paraît pas plus coupable que le passé. Mais ce qui nous caractérise ce qui nous rend plus excusables que les âges précédents, c'est que nous outrageons la vérité rendue plus éclatante par le travail des siècles. » Aujourd'hui l'authenticité des Évangiles et leur certitude historique sont mieux que jamais démontrées, la divinité de Jésus-Christ est prouvée avec plus d'évidence. Aux témoignages traditionnels qui l'établissent, s'ajoute celui de notre civilisation. — Le monde moderne est tout entier sorti de ce dogme fécond et sacré. Tout semble être réuni pour nous mettre en pleine lumière ; et malgré cela nous voyons des hommes illustres se passionner pour les ténébres, travailler à les répandre, à les amonceler sur le pays. Ils reprennent les erreurs d'autrefois sur la divinité de Jésus-Christ avec un cynisme de calme et d'audace que ne dépassa jamais la frénésie d'un sectaire, ils comptent assez sur l'ignorance ou sur la complicité des âmes pour faire passer avec succès les impiétés même les plus extravagantes, et leur espoir n'est pas déçu... »

Oui, messieurs, nous sommes en présence de l'altération la plus profonde et la plus redoutable de l'idée de Dieu seule vraie, de l'idée chrétienne de Dieu.

Le rationalisme d'aujourd'hui n'est plus celui des premiers siècles du christianisme — celui-ci isolait ordinairement son attaque contre un point de doctrine, et puis ses torts si grands qu'ils fussent, étaient atténués par la nouveauté de la vérité que Jésus-Christ venait de rendre

aux nations. — Ce n'est plus le rationalisme de Luther et des réformateurs du seizième siècle ; ils posèrent sans doute le principe de tous les débordements de la raison humaine en l'établissant arbitre et juge du sens des écritures, en rejetant l'autorité suprême de l'Église avec ses droits incontestables d'interprète et de gardienne des vérités révélées, mais Jésus-Christ fut toujours leur Dieu, et rarement ils manquèrent de respect aux deux testaments qu'ils tenaient pour Saints et Sacrés.

Le rationalisme d'aujourd'hui n'est pas celui de Voltaire et des encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle — dans la guerre à mort qu'ils déclarèrent au christianisme, dans les hardiesses de leurs négations, dans leurs projets criminels contre la personne de Jésus-Christ il y avait quelque chose de solennel et de sérieux. Ils montraient de l'étude et un vrai savoir. L'arsenal des révélations juives et chrétiennes ne leur était pas étranger, ils l'avaient visité, et la connaissance qu'ils possédaient des preuves de la religion, les prédisposait parfois à de consolants retours. Leur argumentation était grave, serrée, quelquefois subtile et dangereuse — il n'y avait pas trop à rougir de tels adversaires — c'étaient des ennemis forts et bien armés, s'ils ne prirent pas la citadelle de la foi, c'est qu'elle est imprenable, s'ils n'écrasèrent pas l'infâme, c'est que l'infâme est Dieu.

(La fin au prochain numéro.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Naissances. octobre. 24 Vignales (François), à Labarre. Mariages. 22 Lanule (Jean), dépensier, et Roux (Marie-Eulalie. Décès. 28 Abriol (Marie), 17 ans, Petite Chartreuse. 22 Laveissières Jean, terrassier au chemin de fer, 40 ans, hospice. 22 Baudel (Pierre-Aman), agent d'assurances 58 ans, rue St-Pierre. 23 Faurnié (Antoine), cultivateur, 59 ans, aux Junies. 23 Bédoué (Auguste-Jean), 14 jours, rue Impériale, au Porche. Pour la chronique locale : A. Layton.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit Foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0, de 4 ans à 8 ans d'échéance. S'adresser, pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de l'administration, 19, rue neuve-des-Capucines. Dans les départements : aux recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants de la société.

M. PRETERRE, chirurgien-dentiste, lauréat de la faculté de médecine de Paris, est l'inventeur d'appareils brevetés s. g. d. g. et d'un système d'éducation donnant une parole parfaite aux sujets atteints de naissance de division palatine, qui les rend souvent incompréhensibles. (Grande médaille de Londres 1862 et médaille d'or unique à l'Exposition Universelle 1867). M. Preterre reprend en octobre ses cours de prononciation et les continuera jusqu'en mars. Se faire inscrire d'avance, 29 boulevard des Italiens, Paris.

Petite Gazette.

Vous n'êtes pas, dit Paris-Grâce, sans être descendu quelquefois dans un hôtel, et sans avoir été obligé d'inscrire, sur le livre de police, vos nom, prénoms, qualité, domicile, âge, etc.

Le baron de B... ne s'exécute jamais que de mauvaise grâce, et voici ce qu'il écrit invariablement sur les registres d'hôtel :

NOM. — Non. PRÉNOMS. — Je ne les dis qu'à ces dames. AGE. — Et ! l'indiscret !... QUALITÉ. — Toutes les bonnes. SIGNALLEMENT. — Pas si bête ! PAPIERS. — J'en ai toujours dans mes poches ; on ne sait pas ce qui peut arriver ! DERNIER DOMICILE. — Ce sera probablement le Père-Lachaise. Qu'est-ce que doit dire M. le commissaire de police ?

C'était le 20 mars, le fameux marronnier était tout loisir de bourgeois, quelques fleurs commençaient à poindre.

Passent M. et Mme Prudhomme. — Vois donc, s'écrie celle-ci. — Quoi ? — Le marronnier... — Eh bien ! Il marronne, ce n'est pas la première fois. On ne l'en écoute pas mieux.

CANALIS

Depuis que la reine d'Espagne est à Pau, les malfaiteurs en son ex-royaume sont dans la jubilation. Il n'y a plus de cour d'Assise ? Pardon ! AUBER.

Annonces Judiciaires.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Etude de M<sup>e</sup> Bousquet-Ponté, avoué à Figeac. Une demande de séparation de biens, a été formée le 14 octobre par Louise Devèze, de St Sulpice, contre son mari Léon Murat. (Extrait du Mémorial de Figeac, du 15 octobre).

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Etude de M<sup>e</sup> Mataré, avoué à Gourdon, Le 17 novembre prochain, aura lieu au Tribunal de Gourdon, la vente des meubles saisis d'Eugène et d'Antoine Montour, de Rose Gary, de Martel. Cette vente se fera en sept lots, sur la mise à prix, savoir : 1<sup>er</sup> lot, 1.000 fr. ; — 2<sup>e</sup> lot, 400 fr. ; — 3<sup>e</sup> lot, 800 fr. ; — 4<sup>e</sup> lot, 4.500 fr. ; — 5<sup>e</sup> lot, 200 fr. ; — 6<sup>e</sup> lot, 1.000 fr. ; — 7<sup>e</sup> lot, 5.300 fr.

Faillite Valet.

Par jugement du tribunal de commerce de Souillac, du 13 octobre courant le sieur Valet, marchand, à St Projet, déclaré en état de faillite Le nomination du Syndic définitif est fixée au 29 courant.

(Extrait du Gourdonnais, du 15 octobre).

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement set dû, sont priés d'en envoyer montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

MANUFACTURE A PARIS, rue de la Harpe, 35. SUCCURSALE A CARLSRUHE. COUVERTS ALFÉNIDE. Représentants dans les principales villes DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER DÉFRANCE ET DE L'ÉTRANGER POSSIBLE LES MEILLEURS PRODUITS nous nous empressons de faire connaître au public les modifications que l'expérience et des perfectionnements récents introduits dans notre fabrication nous ont permis d'apporter à notre tarif de couverts. Ces améliorations sont : 1<sup>o</sup> Suppression du métal jaune dans la fabrication des couverts ; 2<sup>o</sup> Emploi exclusif du métal blanc, DIT ALFÉNIDE, pour cette fabrication ; 3<sup>o</sup> Augmentation de la charge d'argent ; 4<sup>o</sup> Abaissement du prix des couverts. Notre représentant est : à Cahors, MM. Mandelli frères.

GUERRE! GUERRE! AU PRÉJUGÉ ET LA ROUTINE. Nous offrons : 1<sup>o</sup> aux malades des preuves sérieuses ; 2<sup>o</sup> aux médecins de contrôler nos expériences pour montrer que la MÉTHODE MEXICAINE du docteur Benito del Rio, de Mexico, est le spécifique sûr et commode pour guérir les maladies de poitrine, bronchites chroniques, catarrhes pulmonaires, maladies des os, épuisement, pauvreté du sang et phthisie pulmonaire jusqu'au deuxième degré. — Boîtes de 20 potages, 2 fr. 25 ; de 40, 4 fr. ; et de 80, 7 fr. — Envoi franco par la poste. CAFÉ HYGIÉNIQUE DE SANTI, souverain pour combattre les maladies des voies digestives, migraines et névralgies, recommandé aux personnes nerveuses. — 80 tasses pour 1 fr. 50. — COLLEUR SWATEK, importation galvanique russe. Préservatif d'un coup et de la corvée, facilite la digestion et éloigne les vers chez les enfants. — Prix : 2 fr. franco par la poste. R. Barterin et C<sup>o</sup>, à Tarn-et-Garonne. — DÉPÔT à Cahors chez M. Burguierres, l'uis, négociant.

ENTREPRISE FERRAND, ANDRAL, SEVAL ET C<sup>ie</sup> GRANDE CONCURRENCE SUR ASSIER ET GRAMAT SERVICE A GRANDE VITESSE Départ de Cahors : à 10 h. 30 du soir. Correspondant avec les premiers Trains, se dirigeant sur Brives, Périgueux, Paris, etc. — Et sur Figeac, Rodez, Aurillac, Clermont, etc. PRIX DES PLACES : Coupé ..... 3 f. Intérieur et Banquette..... 2 50 Les bureaux sont à Cahors, chez M. FERRAND, limonadier, et chez M. SEVAL, carrossier. — A Assier en gare.

BACCALAURÉATS Cours préparatoires, Paris. Institution Polytechnique, rue Saint-Jacques, 289. La partie littéraire est dirigée par M. A. BON, ancien professeur de Rhétorique, Directeur de l'Institution, et la partie scientifique par M. LONCHAMPT, auteur de plusieurs ouvrages pour le Baccalauréat et les écoles du gouvernement. Succès nombreux obtenus en 1868. Chambres. — Dortoirs. — Externat.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS. DE CAHORS A ASSIER. Départ de Cahors : 11 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi ; Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

AVIS Le Sieur LOURMET CHAUDRAUNIER, POMPIER RUE FENELON, CAHORS A l'honneur de prévenir MM. les concessionnaires des Eaux de la ville de Cahors qu'il tient à leur disposition des Robinets d'un nouveau système, breveté, qu'il garantit résistants aux plus fortes pressions, sans la moindre perte d'eau, et dont la disposition intérieure et toute particulière les rend inattaquables par le calcaire entraîné par les eaux distribuées en ville. Leur dépense d'entretien étant nulle, ils peuvent durer indéfiniment ; même système pour Cuves et Barriques. Il se charge des canalisations intérieures et de toute réparation concernant les conduites des eaux. Fournaux économiques, Pompes, Poêles, Batterie de cuisine, en tout genre, Pétrole 1<sup>re</sup> qualité, à des prix très-modérés. POTSE AUX CHEVAUX M. ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volantes, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Gal lery Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf. Le propriétaire-gerant : A. LAYTON.

POUDRS ET PASTILLES AMÉRICAINES Du Docteur PATERSON Depuis 15 ans, les Médecins français et étrangers sont unanimes à constater la supériorité de ces produits sur tous les remèdes connus, pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, digestions laborieuses, dyspepsie, gastrites, gastralgies, irritations d'intestins, etc., etc. — Dépôts : Paris, rue Réaumur, 43 ; Lyon, rue de l'Impératrice, 9. — Dépôts à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

CAFÉ DE GLANDS DOUX DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN. Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m<sup>rs</sup> de comestibles

A VENDRE L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL EN TIENT OU A PARCELLES S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire. On donnera toutes facilités pour le paiement.

MÉTHODE MAGIQUE DE LECTURE PAR F. DELROUS, Instituteur public, à Blars (Lot), par Marcillac. On recevra franco, cette Méthode incomparable, en adressant 2 timbres-poste de 20 centimes à l'auteur.